

## Note préliminaire

Les présentes conditions générales de vente sont applicables dans leur intégralité, sauf conditions particulières dérogeant à celles-ci convenues par écrit entre les parties.

Édition: 1  
Révision: 2  
Date: 09.05.2025



## Conditions Générales de Vente

### 1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions générales de vente entre O FELIZ PAINEL et le Client, de la commande du produit objet de la vente par O FELIZ PAINEL jusqu'aux modalités de paiement et de livraison.

### 2. Offres

O FELIZ PAINEL se réserve le droit de modifier les prix indiqués dans l'offre, sans préavis. Les offres présentées par O FELIZ PAINEL sont valables pour la durée qui y est indiquée. Passé ce délai, elles ne seront opposables à O FELIZ PAINEL qu'après acceptation expresse, sous réserve de mises à jour des prix.

### 3. Commandes

Le retour de l'offre par le Client, dans les conditions susmentionnées, n'engage en aucun cas O FELIZ PAINEL si les limites de crédit ou les conditions de paiement établies pour le Client ayant conclu un contrat antérieur avec celui-ci ont été dépassées, nécessitant ainsi une acceptation expresse.

L'annulation d'une commande par le Client, déjà en phase de fabrication, oblige ce dernier à indemniser O FELIZ PAINEL du coût des travaux déjà effectués et des autres pertes subies et causées par cette annulation.

O FELIZ PAINEL se réserve le droit de ne pas accepter de nouvelles commandes si le Client dispose encore de produits à retirer dans ses installations.

Les commandes passées sans préciser les dimensions spécifiques de chaque panneau sont susceptibles d'être révisées au moment où le Client les indique. Le matériau (tôle en bobines) n'est pas réservé à la production de panneaux.

Différentes commandes peuvent présenter des variations de teinte pour un même RAL; nous garantissons donc uniquement la même teinte pour une même commande.

Exclusion de la garantie de teinte: remplacement de matériau; commandes différentes/échelonnées; production différente/échelonnée; assemblage du panneau sandwich à différentes hauteurs; prise en compte de toutes les tolérances de nos fournisseurs.

### 4. Délais de livraison

Tout retard de livraison du produit ne peut en aucun cas être invoqué comme motif d'annulation ou de refus de la commande par le Client et ne donne droit à aucune indemnisation, sauf accord exprès contraire.

En cas de force majeure, O FELIZ PAINEL ne pourra en aucun cas être tenue responsable envers le Client du non-respect des délais de livraison du produit, et aucune indemnisation ne pourra être exigée. Les délais sont prolongés du délai initialement convenu, à compter de la cessation du motif ayant empêché la livraison du produit par O FELIZ PAINEL.

Les délais de livraison indiqués dans les Propositions sont des estimations basées sur les capacités de production et de logistique à la date de leur émission, et peuvent être sujets à une tolérance allant jusqu'à 5 (cinq) jours ouvrés au-delà du délai initialement convenu.

Cette tolérance vise à tenir compte des imprévus du processus de production, notamment les ruptures de stock de matières premières, les retards des fournisseurs, les pannes d'équipement, l'absence soudaine de personnel affecté à la production, les grèves, les perturbations logistiques de tiers, les conditions météorologiques défavorables ou tout autre facteur indépendant de la volonté de O FELIZ PAINEL.

Cette marge de tolérance ne peut être invoquée par le Client pour annuler, refuser la commande ou demander une indemnisation.

### 5. Expédition

Le Client doit retirer les produits dans les locaux de O FELIZ PAINEL dans les 30 jours suivant leur mise à disposition ou, le cas échéant, fournir des instructions pour leur livraison dans ce délai.

Passé ce délai, O FELIZ PAINEL se réserve le droit de les livrer au siège social du Client ou de facturer les produits, le Client restant responsable des produits facturés se trouvant dans les locaux de O FELIZ PAINEL. Si le Client ne retire pas les produits dans les 30 jours, O FELIZ PAINEL se réserve le droit d'en actualiser les prix, conformément aux tarifs en vigueur. Pour les produits destinés à des pays tiers et facturés conformément à l'article 6 du DL n° 198/90, le Client est tenu, à sa demande, d'envoyer à O FELIZ PAINEL le certificat d'exportation dans le délai légal. Passé ce délai, O FELIZ PAINEL se réserve le droit de facturer au client la TVA due. Si le Client ne récupère pas les produits commandés dans le délai de 15 jours susmentionné, O FELIZ PAINEL pourra lui facturer les frais de stockage et autres frais liés au retard de retrait. Passé ce délai, toute détérioration ou tout dommage subi par les produits sera de la seule responsabilité du Client, et O FELIZ PAINEL décline toute responsabilité quant aux défauts des produits ou aux dommages qui pourraient leur être causés après cette date.

### 6. Transport, déchargement et stockage

Si les produits doivent être stockés, ils doivent l'être pendant de courtes périodes, dans un endroit sec, couvert et aéré, évitant tout contact avec le sol, sur une plateforme. Les produits doivent être stockés en biais pour permettre l'évacuation de l'humidité, en ménageant des espaces entre les produits pour la ventilation.

Afin de garantir l'intégrité esthétique des panneaux, il est essentiel que ces surfaces soient protégées par un film adhésif en polyéthylène pendant les phases de fabrication, de manutention, de transport et de montage. L'acheteur devra le retirer avant le montage et, en dernier recours, dans les 8 (huit) jours suivant la date de livraison des Produits.

Si l'acheteur ne retire pas le film dans les délais indiqués ci-dessus, une adhérence excessive peut se produire, des difficultés de retrait peuvent survenir et, éventuellement, des interactions imprévues avec le revêtement organique sous-jacent peuvent survenir, entraînant une diminution de la qualité et de l'esthétique des produits, dont O FELIZ PAINEL ne saurait être tenu responsable.

L'acheteur qui demande ou accepte la fourniture de plaques ou de panneaux prélaqués sans ce type de protection assume l'entière responsabilité et dégage O FELIZ PAINEL de toute responsabilité pour tout dommage et/ou imperfection pouvant survenir à la surface des panneaux.

### 7. Tolérances

Le Client accepte les tolérances présentées dans les dernières éditions des catalogues produits et/ou des fiches techniques. En cas d'omission, les tolérances exprimées dans la norme NP EN 14509:2016 – Panneaux sandwich isolants autoportants à double face métallique doivent être prises en compte.

### 8. Garanties

La garantie est valable 12 (douze) mois à compter de la date de livraison des produits. O FELIZ PAINEL garantit à l'acheteur que les produits sont conformes aux spécifications présentées dans les catalogues, les fiches techniques des produits et les déclarations de performances, ainsi qu'à l'absence de défauts de matériaux et de fabrication, conformément aux caractéristiques et tolérances définies dans la norme NP EN 14509:2016.

La garantie est valable uniquement pour les panneaux installés dans des zones d'exposition normale. Elle ne sera pas valable si le lieu d'application du panneau fourni est considéré comme un environnement agressif ou sévère. Dans ce cas, la garantie doit être préalablement acceptée par écrit, après présentation et analyse d'un dossier décrivant le lieu exact des travaux, la distance par rapport à la mer, la date de montage et les risques locaux de pollution.

Pour les panneaux de toiture, la garantie est valable uniquement pour les panneaux installés avec des pentes supérieures à 5% (sans socle) ou supérieures à 7% (avec socle). La garantie du produit est valable uniquement pour les défauts de fabrication. Cette garantie cesse immédiatement si les produits sont utilisés, manipulés, stockés ou appliqués de manière inappropriée. La garantie ne s'applique que si les exigences et recommandations de montage établies par O FELIZ PAINEL sont respectées et vérifiées. En aucun cas, la responsabilité de O FELIZ PAINEL ne peut excéder celle qu'elle peut imputer à ses fournisseurs. La garantie accordée par O FELIZ PAINEL est limitée au remplacement des produits reconnus défectueux dans l'état où ils ont été vendus, et O FELIZ PAINEL ne pourra prétendre à aucune indemnisation envers le Client ou un tiers. Le Client ne peut en aucun cas exiger de O FELIZ PAINEL une quelconque indemnisation au lieu de la réparation ou du remplacement des produits. Cette garantie exclut les dommages causés pendant le transport, le stockage, la manutention et le montage, les dommages causés par la fumée, les gaz, le salpêtre ou d'autres agents chimiques à proximité du lieu d'application du panneau, les dommages causés par l'utilisation de produits de nettoyage inappropriés, les dommages causés par les variations environnementales, le sel et autres particules en suspension dans l'air et l'humidité, ainsi que les dommages causés par un incendie ou une explosion. De même, cette garantie exclut toutes les surfaces découpées du panneau ou présentant des zones de tôle non laquée apparentes, ainsi que les zones de mousse de polyuréthane exposées aux intempéries. Sont également exclues de la garantie toutes les coupes réalisées dans le panneau lors de l'assemblage et dont les bords doivent être protégés par des revêtements organiques.

### 9. Réclamations

Lors de la livraison ou du retrait du panneau au Client dans les locaux de O FELIZ PAINEL, il est de la responsabilité du Client de vérifier l'état des produits. Outre la mention sur le Bon de Livraison et la communication au livreur de tout défaut apparent, il doit déposer une réclamation par courriel à l'adresse [qualidade@ofelizpainel.com](mailto:qualidade@ofelizpainel.com) dans un délai maximum de 2 jours à compter de la date de livraison ou de retrait. En l'absence de réclamation dans ce délai, le Client sera réputé avoir accepté le produit comme étant en parfait état, exempt de tout défaut ou anomalie et exempt de tout vice apparent, se réservant uniquement le droit de signaler tout défaut de fabrication non apparent. Si les produits présentent des défauts de fabrication non apparents pendant la période de garantie, le Client doit en informer O FELIZ PAINEL dans un délai maximum de 30 jours à compter de la découverte du défaut, par courriel à [qualidade@ofelizpainel.com](mailto:qualidade@ofelizpainel.com). O FELIZ PAINEL devra alors analyser la cause du défaut et, le cas échéant, prendre les mesures appropriées pour rétablir la conformité du produit, par réparation ou remplacement. Tout retour de produit ne sera accepté qu'avec l'accord préalable de O FELIZ PAINEL et toujours effectué par écrit. O FELIZ PAINEL décline toute réclamation pour dommages visibles causés aux produits stockés dans ses locaux en raison du non-retrait du Client.

### 10. Paiement

Les conditions de paiement sont celles indiquées dans la proposition acceptée par le Client. O FELIZ PAINEL se réserve le droit d'exiger, lors de l'acceptation de la commande, un paiement en espèces, par chèque postdaté, par garantie bancaire ou par tout autre moyen jugé nécessaire pour garantir le paiement.

### 11. Réserve de propriété

Même après livraison, et sans préjudice du transfert des risques au Client, les produits demeurent la propriété de O FELIZ PAINEL jusqu'au paiement intégral du prix correspondant, ainsi que de toutes les sommes y afférentes qui, en vertu des dispositions légales ou contractuelles, doivent être supportées par le Client.

### 12. Force majeure

O FELIZ PAINEL décline toute responsabilité en cas de retard de livraison des produits ou de toute autre non-conformité due à un cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure tous événements ou circonstances indépendants de la volonté de O FELIZ PAINEL, dans la mesure où elle n'a pu prévenir leur survenance ou en anticiper les effets, qui empêchent ou rendent plus onéreuse, temporairement ou définitivement, l'exécution de ses obligations contractuelles, tels que les tempêtes violentes, les cyclones, les inondations, les tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, la guerre civile, déclarée ou non, la révolution, l'insurrection, les émeutes, les actes de sabotage, les pandémies, les mobilisations, les réquisitions, les embargos, les incendies et les explosions, les ruptures d'approvisionnement ou les retards de livraison des fournisseurs de O FELIZ PAINEL, les restrictions d'utilisation de l'énergie, les accidents du travail ou les conflits du travail s'étendant à l'ensemble du territoire portugais.

### 13. Litiges

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit portugais. Pour régler tout litige pouvant survenir concernant l'interprétation, l'exécution, la validité ou la nullité, le respect ou le non-respect des présentes conditions générales et particulières de vente, il est expressément convenu que le Tribunal de District de Braga aura compétence territoriale, juridiction que les parties reconnaissent comme compétente, renonçant expressément à toute autre.